

FICHE DE POSTE COMPTABLE UNIQUE

Nous proposons - exclusivement en Ile-de-France - à des porteurs de projet possédant un savoir-faire dans le bâtiment, de partager notre entreprise coopérative, de mutualiser les savoir-faire, les matériels, les clientèles, les chantiers, les risques... tout en progressant ensemble dans la maîtrise de l'écoconstruction.

VOTRE MISSION

La Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE) Alter-Bâtir comprend trois entités principales :

- 1. La Structure avec l'Équipe Permanente (3 à 5 salariés),
- 2. L'ensemble des Entrepreneurs-Salariés (c-à-d. 50 à 60 Porteurs de Projet),
- 3. Les Chargés de Mission (2 ou +) aident à temps partiel l'Équipe Permanente en facturant la Structure.
- Vous assurerez :
 - la saisie comptable courante,
 - les encaissements des chèques en banque,
 - le suivi de la comptabilité analytique de l'activité de chaque Entrepreneur-Salarié,
 - o le suivi de la comptabilité analytique de la Structure permanente
 - o l'établissement de la paye et des cotisations sociales afférentes.
- Vous analyserez périodiquement la rentabilité et la situation comptable et financière ;
 - o de la Structure permanente
 - de l'activité de chaque Entrepreneur-Salarié,
- Vous accompagnerez :
 - le Gérant dans l'établissement du budget annuel et le suivi de la gestion financière au jour-le-jour,
 - o chaque Entrepreneur-Salarié dans l'apprentissage des techniques de comptabilité et de gestion.
- Vous participerez à la conception et effectuerez la mise à jour des supports pédagogiques.

VOS ACTIVITÉS

Dans le cadre de la mission d'accompagnement d'Alter-Bâtir, vous aurez en charge, en collaboration étroite avec l'équipe des intervenants (Equipe Permanente et Chargés de Mission), et en fonction des objectifs définis :

La tenue de la comptabilité générale et analytique :

- Vous enregistrerez les écritures en comptabilité analytique par activité (c-à-d. par Entrepreneur-Salarié) et dès que possible par chantiers de travaux (après résolution du pb de compatibilité des logiciels comptables et de gestion), en adéquation avec les règles comptables et les spécificités des Coopératives d'Activités et d'Emploi[®] du Bâtiment (Réseau Coopérer pour Entreprendre).
- Vous suivrez la trésorerie au jour-le-jour.
- Vous réaliserez des prévisionnels et éditerez les **tableaux de bord** mensuels :
 - 1. pour la Structure
 - 2. pour l'activité de chaque Entrepreneur-Salarié (calcul des salaires câlés sur leurs marges bénéficiaires).

Siège Social : 11 rue de l'Escaut – 75019 PARIS

Tél: 01 42 01 89 59 - Fax: 01 42 01 89 85

Mél: alterbatir@gmail.com
Blog: http://alterbatir.blogspot.com
Membre de Coopérer pour entreprendre
Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP)
à responsabilité limitée (SARL) et capital variable
TVA: FR20491419107 – RCS Paris 491 419 107
APE: 4399C – SIRET 491 419 107 00033

- En collaboration avec l'Équipe Permanente, vous éditerez la facturation, son suivi et ses relances éventuelles.
- Vous aiderez au montage des dossiers de demandes de subventions et/ou de financement, ainsi qu'à la présentation périodique de rapports d'activités et de résultats liés à ces subventions et/ou de financement.
- Vous analyserez et diagnostiquerez à partir des chiffres réalisés.

La tenue de la Paye :

Vous établirez :

- les feuilles de paie selon les procédures en vigueur dans les Coopératives d'Activités et d'Emploi[®],
 - 1. pour la Structure
 - 2. pour chaque Entrepreneur-Salarié (leurs salaires étant câlés sur les fluctuations de leurs marges bénéficiaires).
- les déclarations sociales,
- le livre de paie (deux pôles : Équipe Permanente et Entrepreneurs-Salariés).

L'accompagnement en gestion et en comptabilité :

- Sous forme d'interventions thématiques en petits groupes (pédagogie active et participative) et d'entretiens individuels, vous aiderez l'Entrepreneur en Convention d'Accompagnement et l'Entrepreneur-Salarié à définir ses prix de vente et à devenir progressivement autonome en matière de comptabilité et de gestion d'entreprise.
- Vous préconiserez des orientations au cas par cas, pour l'amélioration de la rentabilité et des résultats.

En tant que membre de l'Équipe Permanente d'Alter-Bâtir :

- Ponctuellement, vous pourrez être amené(e) à accueillir et informer les porteurs de projet et animer des réunions d'information sur la Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE).
- Vous participerez à la réflexion et à la capitalisation interne et externe (réseau Coopérer pour entreprendre) pour l'élaboration d'outils et pratiques spécifiques à la CAE.
- Vous participerez à la **réunion-repas** qui a lieu une fois par mois, généralement le soir.
- Vous participerez, dans un second temps, à des projets de développement menés par la Structure.
- Après une année de présence, vous pourrez devenir associé(e) de la SCOP et ainsi participer activement à la prise des grandes décisions.

VOS CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- L'objectif visé étant l'autonomie économique des Entrepreneurs-Salariés au terme du test de leur activité (leur sortie de la coopérative n'étant pas une obligation), votre intervention consistera essentiellement à :
 - transmettre des techniques,
 - dynamiser de façon pragmatique et adaptée à un public d'entrepreneurs en Bâtiment,
 - vous assurer de leur mise en œuvre dans chaque projet.
- Vous contribuerez fortement à l'esprit dynamique, solidaire et créatif, permettant notamment d'améliorer les performances en comptabilité et gestion au cours du test de l'activité.
- Votre poste suppose de l'autonomie mais il s'inscrit dans un travail d'équipe à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure.
- Le contact avec les Entrepreneurs prédomine.
- Des réunions de réseaux et la participation à des activités extérieures pourront entraîner des déplacements.

Pour les coopérateurs, Régis FAGUELIN, Gérant